

L'ASSOCIATION, LES 3R

Le prix Picassiette a été créé en 1996 à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'association les 3R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter) sur le quartier Picassiette à Chartres.

L'Association gère une régie de quartier et un atelier de production de mosaïques, elle poursuit des objectifs de développement social urbain et d'insertion par l'économique. Elle travaille par ailleurs à la promotion de la mosaïque et s'est engagée dans une réflexion qui associe les dimensions culturelles et économiques pour réaliser l'insertion des personnes les plus en difficulté.

~~~~~

*J'ai suivi mon esprit comme on suit son chemin (...) Avant de venir à mon chantier, je faisais souvent plusieurs kilomètres à pied pour rechercher ma matière première les débris d'assiettes Les matériaux (que je trouvais) : des fonds de bouteilles d'eau de cologne, des flacons de pharmacie, ce que les gens dédaignent et rejettent dans les carrières et les dépotoirs et qui peut encore servir. J'ai pris ce que les autres rejettent (...) J'ai été chercher partout ce qu'on ne voulait pas utiliser (...)*

*Beaucoup de gens pourraient en faire autant, mais non : ils n'osent pas. Moi j'ai pris mes mains et elles m'ont rendu heureux. Je voudrais être un exemple*

*Raymond Isidore(1)  
(1900-1964)*

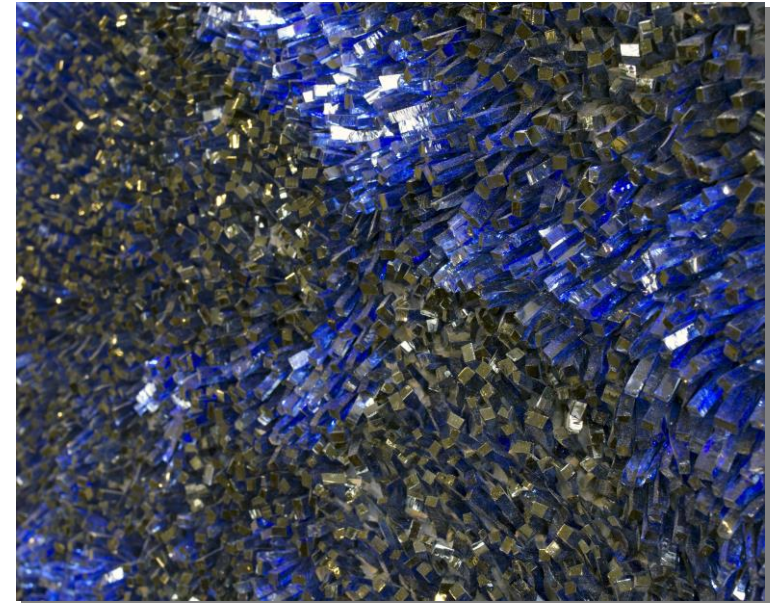
*(1) Raymond Isidore est le créateur d'une maison qu'il a couvert de mosaïques, celle-ci se trouve au 22 rue du repos – 28000 Chartres  
Renseignements : ☎ 02-37-34-10-78 ou ☎ 02-37-36-41-39*

*Source : « Le Paradis Terrestre de Picassiette », M. Kloos, Edition Encre*

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### 12<sup>ème</sup> RENCONTRES INTERNATIONALES DE MOSAÏQUE A CHARTRES

Du 20 octobre 2018 au 11 novembre 2018  
PRIX PICASSIETTE 2018



CaCO<sub>3</sub>

Association les 3R



5 rue des Hauts de Chartres – 28000 Chartres  
e mail : [chartresles3r@wanadoo.fr](mailto:chartresles3r@wanadoo.fr)

☎ 02-37-88-05-34

## Règlement Concours de Mosaïques 2018 – **Thème : LUMIERE**

### ART 1 – Constitution dossier

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **15 juin 2018**. Chaque candidature doit nous être transmise avec ce dossier complet :

1) une fiche d'inscription. 2) une photo **(300 dpi) de l'œuvre terminée** 3) le présent règlement dûment signé. 4) le paiement des frais d'inscription de 50 €. 5) un résumé de votre parcours et de votre démarche. 6) l'adresse de votre site.

### ART 2 - Œuvre

**Un thème est retenu pour cette année : « Lumière ».** Les œuvres devront impérativement relever de ce thème et devront être terminées au **15/06/2018** (photo de l'œuvre à l'appui, **300 dpi**).

Il pourra être fait appel à des matériaux divers : marbre, pâte de verre, céramique, assiettes, sans exclusive particulière et selon un assemblage laissé au libre choix de chaque auteur. Les volumes sont acceptés. L'œuvre doit disposer **impérativement d'un mode d'accrochage**. Elle doit impérativement être inférieure à 1m<sup>2</sup> et identifiée au verso par le nom et l'adresse de l'auteur. Les participants sont vivement encouragés à utiliser des supports légers : nid d'abeille, polyuréthane ... (Pensez à vos coûts de transport). Les œuvres retenues doivent nous arriver **correctement emballées avant le 21 septembre 2018. Du 20/08 au 21/09/2018 à Chartres, et du 04/09 au 22/09/2018 chez Albertini.**

### ART 3 – Prix Picassiette

Pour ces 12èmes Rencontres, **il n'y a pas de distinction de catégories, seul seront remis le prix du jury, le prix public et le prix jeunes et groupes.**

Chaque prix (jury, public, jeunes et groupes) se verra doté d'un premier prix et de deux accessits. Le public sera amené à se prononcer par vote. Les organisateurs, les conférenciers, les membres du jury, les lauréats des précédentes Rencontres, sont considérés comme hors concours.

Le jury appréciera, le degré d'élaboration de l'œuvre présentée. Les candidats seront encouragés à innover. Leur capacité de création y sera appréciée, notamment pour répondre aux objectifs de renouveau poursuivis par l'association les 3R dans le domaine de la mosaïque. L'apport original des candidats est vivement souhaité. Les objets utilitaires, tables, chaises, pots sont déconseillés, sauf s'ils apportent une innovation majeure.

### ART 4 - Droit à l'image

Les œuvres communiquées restent la propriété de leurs auteurs. L'association se réserve le droit de procéder, pour mémoire, à la réalisation de clichés photographiques et de les utiliser pour ses manifestations, son site, son catalogue.

### ART 5 – Assurance

Chaque candidat est tenu d'assurer son œuvre. L'association assurera celle-ci dans ses locaux, hors transport, sauf si elle le réalise elle-même et pour **une valeur forfaitaire de : 762 €.**

### ART 6 – Transport

L'association pourra organiser un regroupement des œuvres chez Albertini à Montigny les Corneilles. **La reprise des œuvres se fera par chacun dans le lieu précisé lors de l'acceptation de votre candidature. Les envois (postaux, transporteurs) devront être prévus avec retour aux frais de l'expéditeur.**

### ART 7 – Jury

Il est créé un jury composé de mosaïstes, de maîtres verriers, de plasticiens, d'architectes urbanistes, ainsi que de responsables associatifs et institutionnels concernés par la sauvegarde du patrimoine culturel. Il sera organisé à la diligence de l'association les 3R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter).

### ART 8 – Sélection

**Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas pris en considération.** Pour les dossiers non retenus, les frais d'inscription vous seront remboursés.

Renseignements et informations : A l'Association les 3R  
5 rue des Hauts de Chartres  
28000 Chartres  
☎ : 02 37 88 05 34 – email : [chartresles3r@wanadoo.fr](mailto:chartresles3r@wanadoo.fr)

Signature de l'artiste  
**Bon pour accord (lu et approuvé)**